

**MÉTIER ET  
CARRIÈRE**[› Offres d'emploi Finance](#)[› Nominations Finance](#)[› Profils](#)[› Associations professionnelles et réseaux](#)[› Rémunération](#)[› Parcours](#)[ACCUEIL](#)[BUSINESS](#)[DAF](#)[MÉTIER ET CARRIÈRE](#)[PROFILS](#)**LesEchos.fr**

# Le temps partagé trouve ses marques

CECILE DESJARDINS | LE 19/02/2016 À 06:30



Si la moitié des professionnels ont fait un vrai choix, 23 % ont saisi le temps partagé comme une opportunité. - Shutterstock / Ivelin Radkov

**Tendance** | Appréciant la richesse des missions et l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, les professionnels qui ont basculé dans le temps partagé disent de pas vouloir y renoncer.

Serait-ce enfin l'essor du temps partagé ? Alors que les jeunes générations semblent très sensibles à des formes de travail plus « ouvertes », **le travail en « temps partagé » se répand dans un plus grand nombre de structures.** « *Le travail à temps partagé a beau exister depuis trente ans, son essor est encore récent tant auprès des professionnels que des entreprises. Il est aujourd'hui installé dans le paysage économique, comme une forme de travail de plus en plus plébiscitée,* », indique David Bibard, créateur du Portail du Travail à temps partagé, qui vient de publier les résultats de la première édition d'un « Baromètre du temps partagé » (1) qui se veut annuel.

Les répondants à l'enquête **travaillent essentiellement dans les ressources humaines (28 %) ou la finance (24 %)**, puis le marketing et la communication (12 %), l'export et le commercial (8 %). La plus grande partie (38 %) intervient **entre 10 et 15 jours par mois chez chaque client**, 32 % étant en temps plein ou quasi temps plein. En termes de statut, il apparaît que **59 % des répondants sont indépendants et ont créé leur propre structure** (SARL, Sasu ou auto-entrepreneurs), 17,8 % ont recours au portage salarial, et 9,5 % sont salariés d'un Groupement d'Employeurs. Un tiers (37 %) d'entre eux sont basés à en Ile-de-France. En termes de profils, **ce sont des professionnels expérimentés** : 49 % ont entre 40 et 49 ans et 44 % ont plus de 50 ans. On retrouve une parité homme / femme. Et 46 % ont entre un et cinq ans d'ancienneté dans le temps partagé.

## Une grande satisfaction

Si la moitié des professionnels ont fait un vrai choix, 23 % ont saisi le temps partagé comme une opportunité. Pour 23 %, le temps partagé a permis un « *retour à l'emploi* ». Mais, quelle que soit la raison du basculement dans ce mode de travail, le baromètre montre **une grande satisfaction de ces professionnels** : 91 % d'entre eux souhaitent rester à temps partagé. Ils apprécient en premier lieu la richesse des missions (40 %), puis l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée (27 %) et la mutualisation des risques entre plusieurs employeurs (13 %). Côté employeur ? Le temps partagé apporterait davantage de flexibilité (31 %) et une meilleure gestion des coûts (28 %), mais aussi des expertises plus pointues (31 %), avec la « *possibilité de solliciter les services d'un professionnel averti pour (seulement) quelques heures ou quelques jours par semaine* ».

(1) – « Baromètre 2015 du travail à temps partagé », réalisé au moyen d'un questionnaire transmis fin 2015 aux professionnels du temps partagés, salariés de groupements d'employeurs, en multisalarariat ou en pluriactivité et experts en prestations de services, par le Portail du temps partagé.

### A lire aussi

[Les DAF se partagent entre plusieurs PME](#)